

CHERS MOUGUERTARS

A l'occasion de la préparation du budget communal 2015, outre la baisse historique des dotations de l'Etat (-330 000 €/an pour Mouguerre à partir de 2017), nous avons dû prendre en compte les nouvelles contraintes imposées aux collectivités locales, notamment l'organisation et la prise en charge financière des rythmes scolaires.

Malgré un contexte défavorable aux communes, notre équipe municipale a travaillé sur un budget à la fois responsable, solidaire et volontariste.

RESPONSABLE car les efforts de gestion entrepris depuis plusieurs années seront poursuivis, en particulier sur la maîtrise des charges de fonctionnement. Le service aux Mouguertars sera rendu avec une recherche constante d'efficience de la dépense.

SOLIDAIRE par notre action qui s'adresse à l'ensemble des concitoyens (l'enfance, la jeunesse, les familles mais également les seniors) et avec une grande modération des tarifs des services proposés à la population : accueils périscolaires (avec la gratuité des nouvelles

activités liées à la réforme des rythmes scolaires), centre de loisirs, local jeunes, restauration scolaire, Centre Communal d'Action Sociale... Le choix a également été fait de ne pas diminuer les subventions aux associations qui contribuent au dynamisme et à la cohésion de notre commune.

VOLONTARISTE car les investissements prioritaires seront poursuivis : entretien et embellissement des voiries (route de Villefranque, avenue de la Rhune, pavage de la place de l'Eglise...), du patrimoine et des bâtiments communaux (création d'un Centre Technique Municipal), des équipements publics et sportifs (extension du cimetière du Bourg, entretien des courts de tennis d'Ibusty) avec une attention particulière portée à la qualité de notre cadre de vie (espaces publics, aires de jeux pour les enfants...).

Dans le même temps, nous travaillons à la concrétisation de projets importants pour l'avenir de notre commune : création sur le quartier Elizaberrri d'une salle des associations et d'un espace de jeux pour les enfants (équipements qui pourront être financés en



grande partie par la vente du "Xamango") ou encore aménagement du secteur Hiribarnea, avec la création de près de 350 logements et d'un nouveau groupe scolaire.

Sur le plan économique et de l'emploi, à force de conviction et d'engagement, notre projet d'aménagement du secteur d'Ametzondo va enfin se concrétiser avec l'ouverture officielle du magasin IKEA le 26 août prochain (celle du forum commercial étant prévue en octobre 2016).

Roland Hirigoyen, Maire

MUGERTAR MAITEAK

Herriaren 2015eko aitzinkontua prestatzean, Estatuaren doikuntzen apaltze historikoaz gain (Mugerrerentzat, - 330 000 € urtero, 2017tik goiti), tokiko elkargoei ezartzen zaizkien eginkizun berriak ere kontuan hartu behar izan ditugu; bertzeak bertze, eskola eritmoen antolatzea eta diruztatzea.

Herriendako testuinguru zail horretan, gure herriko lantaldeak aitzinkontu arduratsua, elkartasunezkoa eta boluntarista landu du.

ARDURATSUA, hainbat urtez egin kudeaketa-indarrak egiten segituko baitugu, batez ere funtzionamendu-gastuak mugatuz. Mugertarrei eman zerbitzuak gastuen eraginkortasuna etengabe xerkatuz antolatuko dira.

ELKARTASUNEZKOA, gure ekintza herritar guzietan zuzendua baita (haurrei, gazteei, familiei

eta adinekoei) eta biztanleei proposatu zerbitzuen prezioak zinez neurtzen baititugu: eskolaldiaren inguruko harrerak (eskola-eritmoen erreformaren ondorioz sortu aktibitateak dohainik), aisialdi-zentroa, gazteendako gela, eskolako jantegia, Gizarte Ekintzako Herri Zentroa... Horrez gain, elkarreendako diru-laguntzak ez dira behebitutu, herria dinamizatzen eta batzen baitute.

BOLUNTARISTA, lehenasunezko inbertsioekin segitu baitugu, ingurumena mantenduz eta edertuz: bideak (Milafrangako bidea, Larruneko errepedea, Elizako plazaren lauzatzea...), herriko eraikinak, ondarea (Herriko Zentro Tekniko berri baten sortzea), kirol-ekipamenduak eta instalazio publikoak (Herri erdiguneko hilerriaren handitzea, lbustuko tennis zelaien mantentze-lanen egitea), bizi-ingurumenaren

kalitateari beti arreta berezia emanez (eremu publikoak, haurrendako joko-eremuak...).

Aldi berean, herriaren gerorako garrantzitsuak diren proiektuak gauza daitezen lan egiten dugu: Elizaberrin elkarreendako gela eta haurrendako joko-gunea sortzea (ekipamendu horien zati handi bat "Xamango"-ren salmentari esker diruztatzen ahalko da), edota Hiribarnea eremuaren antolamendua hobetzea, batez ere 350 bizileku eta eskola-multzo berri bat sortzea.

Ekonomiari eta enpleguari dagokionez, segurtamenaz eta engaiamenduaz, Ametzondo eremuaren antolamendu proiektua gauzatuko da, IKEA saltegia heldu den agorrilaren 26an zabalduko baita (inguruko saltegiak, aldiz, 2016ko urrian irekiko dira).

Roland Hirigoyen, Auzapeza

SOMMAIRE

Finances	pages 2 à 5
Urbanisme/travaux	pages 6 à 9
EJS / Affaires scolaires	pages 10 à 16
Action sociale	pages 17 à 21

Culture	page 21
Vie de la commune & associations	pages 22 à 23
Etat civil	page 24

BUDGET COMMUNAL

POUR L'ANNÉE 2014, LES FINANCES DE LA COMMUNE DE MOUGUERRE PRÉSENTENT LES CHIFFRES SUIVANTS :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
011 - Charges à caractère général (énergie, carburant, alimentaire...)	1 026 076
012 - Dépenses de Personnel	2 156 769
65 - Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, participations aux syndicats...)	568 673
66 - Charges financières	202 582
Autres dépenses réelles	32 079
68 - Dotations aux amortissements	261 777
023 - Virement à la section d'investissement	--
TOTAUX	4 247 956
RESULTAT 2014 (positif)	1 108 279
TOTAUX	5 356 235

RECETTES	
Nature	Montant en euros
70 - Produits des services (Restauration, Centre de loisirs, location salles...)	375 374
73 - Fiscalité directe locale (Taxes habitation, foncière, FNGIR, attribution de compensation...)	3 919 057
74 - Dotations et subventions (Etat, CAF, DCRTP...)	881 205
Produits financiers	--
Autres recettes réelles	102 177
Recettes d'ordre	78 422
Résultat reporté	--
TOTAUX	5 356 235
RESULTAT 2014 (négatif)	--
TOTAUX	5 356 235

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT GLOBALEMENT PROGRESSÉ DE 0.50 % EN 2014. Leur progression est principalement liée à celles :

■ **des dépenses de personnel** (Chapitre 012), avec en particulier :

- l'application, au 1^{er} septembre 2014, de la réforme des rythmes scolaires qui a nécessité le recrutement de plusieurs animateurs ;
- le recrutement de dix agents recenseurs et d'un coordonnateur communal contractuels effectués dans le cadre du recensement de la population ;
- la prise de fonction au 1^{er} mars 2014 d'un ingénieur territorial sur le poste de Directrice des services techniques ;
- les nouvelles augmentations de plusieurs

cotisations employeur (CNRACL, IRCANTEC...) ;

- la réforme des grilles indiciaires et durées de carrière des agents de la catégorie C et certains agents de la catégorie B ;
- l'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

■ De la contribution communale au **FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources fiscales Intercommunales et Communes)** avec une progression supérieure à 100%.

La forte diminution (-13,84 %) **des charges à caractère général** (chapitre 011) a permis de

contenir l'évolution des dépenses de Personnel. Les **charges financières** ont diminué de plus de 14% du fait d'une importante baisse du coût des prêts souscrits à taux révisibles.

Les **recettes réelles de fonctionnement** ont progressé de 3.12%.

Au final, le résultat de fonctionnement 2014 s'établit à 1 108 279 € (contre 983 400 € en 2013), ce qui permettra d'autofinancer une part significative des investissements en 2015.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
Dépenses d'équipement (voir détail ci-dessous)	1 316 691
Subventions d'équipement versées (SDEPA)	99 733
Remboursement EPFL (acquisition terrains Oyhenartea)	267 768
Dépenses imprévues	--
Remboursement d'emprunts	493 466
Autres dépenses réelles	--
Dépenses d'ordre	78 422
001 - Déficit d'investissement reporté	--
TOTAUX (Réalisation)	2 256 080
Solde d'exécution 2014	- 831 539
TOTAUX	1 424 541

RECETTES	
Nature	Montant en euros
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	779 870
Fonds de compensation de la TVA	150 809
Taxe d'aménagement	89 177
Subventions d'équipement reçues	136 064
Emprunt nouveau	--
Autres recettes réelles	6 844
Amortissements	261 777
Autres recettes d'ordre	--
001 - Excédent d'investissement reporté	--
TOTAUX (Réalisation)	--
Solde d'exécution 2014	--
TOTAUX	1 424 541

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT ONT ÉTÉ LES SUIVANTES (MONTANTS EN EUROS) :

■ Programme annuel de voirie	387 913
■ Centre Technique Municipal (<i>Acquisition terrains</i>)	173 228
■ Rénovation des bâtiments communaux (<i>Ecole publique d'Elizaberry et Presbytère</i>)	142 092
■ Aménagement Hameau de Mouguerre	128 155
■ Acquisitions foncières (<i>Oyhenartea, quartier du Port, Haitz Ondoan</i>)	123 836
■ Autres travaux sur bâtiments communaux (<i>Ecole du Port, Ecole du Bourg, Mairie, mur à gauche Elizaberry, stade Ibusty...</i>)	109 500
■ Enfouissement éclairage public (<i>Route de Villefranque et Hameau de Mouguerre</i>)	99 733
■ Mise aux normes éclairage public	77 220
■ Achat de matériels et équipements divers (<i>Divers équipements services techniques...</i>)	38 008
■ Extension éclairage public	36 706
■ Sécurité routière	15 609
■ Aménagement secteur Hiribarnea (<i>études</i>)	14 995
■ Aménagement aires de jeux (<i>Module skate park, toboggan aire de jeux Bista Eder</i>)	13 246
■ Peinture écoles publiques	10 080
■ Equipement mobilier (<i>Mobilier scolaire</i>)	7 009
■ Programme travaux forestiers	6 596
■ Ravalement façades Mairie	6 534
■ Acquisition matériel informatique	3 331

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
011 - Charges à caractère général (énergie, carburant, alimentaire...)	1 082 600
012 - Dépenses de Personnel	2 284 000
65 - Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, participations aux syndicats...)	592 950
66 - Charges financières	200 000
Autres dépenses réelles	92 000
68 - Dotations aux amortissements	300 000
023 - Virement à la section d'investissement	853 650
TOTAUX	5 405 200

RECETTES	
Nature	Montant en euros
70 - Produits des services (Restauration, Centre de loisirs, location salles...)	378 200
73 - Fiscalité directe locale (Taxes habitation, foncière, FNGIR, attribution de compensation...)	4 041 860
74 - Dotations et subventions (Etat, CAF, DC RTP...)	794 520
Produits financiers	--
Autres recettes réelles	131 512
Recettes d'ordre	50 000
Résultat reporté	9 108
TOTAUX	5 405 200

La progression des **dépenses réelles de fonctionnement** proviendra principalement de celle de l'augmentation prévisible et contrainte du chapitre 012 "**Dépenses de Personnel**" qui peut s'expliquer par la prise en compte des éléments suivants :

- application, sur une année civile pleine, de la réforme des rythmes scolaires qui a nécessité le recrutement de plusieurs animateurs ;
 - nouvelles augmentations de plusieurs cotisations employeur (CNRACL, IRCANTEC...);
 - revalorisation des grilles indiciaires applicables pour la rémunération des agents de la catégorie C et B (décret 2014-80 du 29/01/2014)
 - effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité).
- Compte tenu de la progression inévitable des dépenses de Personnel, la Commune devra renforcer encore la maîtrise de ses dépenses de gestion. Aussi, le choix de notre Municipalité se porte vers un cadrage volontariste des **charges à caractère général** (chapitre 011).

Le chapitre 014 "**Atténuation de produits**" continuera de progresser de manière significative du fait de la hausse (+ 37 %) de la contribution communale au Fonds national de Péréquation des ressources fiscales Intercommunales et Communales : 34 000 euros prévus en 2015 contre 24 800 euros en 2014.

Au sein du chapitre 65 "**Autres charges de gestion courante**", la principale progression concernera l'article 6557 "Contribution aux politiques de l'habitat". En effet, la participation communale à la création de logements locatifs sociaux s'élèvera à près de 72 000 euros suite à la livraison du programme "Domaine d'Aguerrria" (22 logements).

Pour 2015, les **recettes de fonctionnement** connaîtront, au mieux, une stagnation.

Chapitre 74 "**Dotations et participations**": La diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement connaîtra une accélération par-

ticulièrement sensible en 2015. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier l'importance de l'impact financier sur la commune de Mouguerre, entre 2013 et 2017, de la réforme des concours de l'Etat aux collectivités territoriales.

Années	2013	2014	2015	2016	2017
DGF	445 521	401 004	309 004	214 004	119 004
Baisses annuelles	--	-44 517	-92 000	-95 000	-95 000
Baisses cumulées		-44 517	-136 517	-231 517	-326 517

Chapitre 73 "**Impôts et taxes**":

Compte tenu des réductions drastiques des dotations de l'Etat, et malgré les efforts significatifs réalisés sur les dépenses de fonctionnement, une revalorisation modérée (+2%) des taux de la fiscalité directe locale est indispensable afin de préserver un niveau d'autofinancement satisfaisant et de garantir la capacité d'investissement future de notre Commune.

Les **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** (Art. 6574) s'établiront comme suit :

■ ACCA (Chasseurs)	750	■ Oinak Arin	200
■ Amicale Laïque	8 600	■ Hemen	200
■ FNACA	1 000	■ SOS Laborari	150
■ Bethi Pichkor	1 800	■ Pilota Hutxa	3 000
■ Comité des Fêtes Bourg / Port	4 500	■ Tennis Club	6 000
■ Comité des Fêtes Elizaberri	3 300	■ Union Sportive Mouguerre	41 000
■ Euskulari	450	■ Mugerreko Gau Eskola	700
■ Gure Irratia	200	■ Elizaberriaren Biltzarra	500
■ Haitz Ondoan Ryu	200	■ Yama Arashi	200
■ Handisports Pays Basque	300	■ Herri Urrats	300
■ Kobudo (Karaté)	400	■ Banque alimentaire	250
■ Leinua Ttiki	1 100	■ Korrika	300

BUDGET PRIMITIF 2015



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
Dépenses d'équipement (voir détail ci-joint)	1 871 700
Subventions d'équipement à verser (SDEPA)	95 000
Remboursement EPFL (acquisition terrains Oyhenartea)	355 000
Dépenses imprévues	50 000
Remboursement d'emprunts	505 000
Autres dépenses réelles	501
Dépenses d'ordre	288 000
001 - Déficit d'investissement reporté	1 080 228
TOTAUX (Prévision)	4 245 429

RECETTES	
Nature	Montant en euros
Virement de la section de fonctionnement	853 650
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	1 304 229
Fonds de compensation de la TVA	260 000
Taxe d'aménagement	100 000
Subventions d'équipement à recevoir	176 450
Emprunt nouveau	823 100
Autres recettes réelles	190 000
Amortissements	300 000
Autres recettes d'ordre	238 000
TOTAUX (Prévision)	4 245 429

Les **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** concerneront principalement les opérations suivantes (montants en euros) :

■ Sécurisation route de Villefranque	240 500
■ Centre Technique Municipal	227 000
■ Programme annuel de voirie	205 700
■ Aménagement du parking d'Ibusty	150 000
■ Extension cimetièrre du Bourg	140 000
■ Aménagement avenue de la Rhune	115 200
■ Réfection salle des associations et Local Jeunes	115 000
■ Reprise pavage de la route du Bourg	55 000
■ Travaux sur bâtiments communaux (dont réfection carrelage nouveau bâtiment Ecole du Bourg, remplacement chauffage et renforcement électrique à l'Ecole d'Elizaberrri...)	98 000
■ Enfouissement de réseaux	95 000
■ Rénovation bâtiments communaux (solde travaux au Presbytère du Bourg)	63 000
■ Salle des associations et espace de jeux (Elizaberrri)	50 000
■ Aménagement secteur Hiribarnea (études)	45 000
■ Mise aux normes de l'éclairage public	45 000
■ Sécurisation du quartier du Port (exutoire canalisation Salines vers l'Adour...)	33 000
■ Equipements Enfance Jeunesse et Sports (remplacement gazon synthétique Agorespace)	25 000
■ Réhabilitation maison Erretorania (ancienne Mairie)	25 000
■ Sécurité routière	22 000
■ Programmes travaux forestiers	39 900
■ Peinture écoles publiques	12 000
■ Courts de tennis d'Ibusty	11 000
■ Ravalement façade de la Mairie	10 000

Le dernier remboursement de l'EPFL Pays-Basque, à hauteur de 268.000 euros (partie capital), interviendra en 2015. Ce portage s'inscrit dans le cadre de l'acquisition d'une partie de la propriété Oyhenartea (10.5 hectares) qui vise à constituer des réserves foncières et à réaliser sur ce secteur, à terme, un projet d'aménagement. Un second portage débute en 2015 auprès de l'EPFL Pays-Basque, pour une durée de 6 ans, en vue de l'acquisition de terrains (4.5 hectares) contigus sur ce même secteur d'Oyhenartea. Le montant annuel du remboursement en capital s'élève à près de 87 000 euros.

Malgré les nouvelles contraintes observées au niveau national, la commune de Mouguerre, dans le strict respect de ses capacités financières, poursuivra ses investissements, afin de répondre aux attentes des Mouguertars et contribuer activement au maintien de l'activité économique et de l'emploi local.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

ROUTE DE VILLEFRANQUE



LES AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE



Chemin de Miquelon



Reprise de l'enrobé route de Bidartea



Les deux photos ci-dessus : reprise de l'enrobé route de Cigaro



LE PROGRAMME VOIRIE À VENIR

- Chemin de Lipartxea
- Chemin du Moulin
- Chemin d'Iguskibegia
- Deuxième partie du chemin de Behigoa
- Une partie du chemin de Laramendia
- Une partie du chemin de Larretxea
- Création places de parking avenue des Chênes
- Parking place de l'église (ancienne mairie)

RÉALISATION DU GIRATOIRE DE LA ZONE AMETZONDO



REPRISE DES PAVÉS DEVANT L'ÉGLISE ST-JEAN BAPTISTE



AVENUE DE LA RHUNE

Aménagement de l'avenue de la Rhune suite aux travaux d'enfouissement des réseaux



Le chantier fini

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX



Une partie de l'avenue du Baigura



Renforcement du réseau d'eau potable route du Portou



Impasse d'Iparla



Enfouissement réseaux avenue de la Rhune

MISE EN CONFORMITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (remplacement des lampes à vapeur de mercure par des équipements réglementaires) : hameau de Borda, hameau de la Clairière, lotissement Kaakaria, lotissement Aguerria 1, lotissement Iraudenea, lotissement Mouguerre Village.

Poursuite des travaux de pose du gazoduc Artère de l'Adour de TIGF

Depuis quelques mois des travaux de pose du gazoduc Artère de l'Adour de TIGF se déroulent sur la commune de Mouguerre. Sur environ 4km, des tubes sont bardés (posés le long de la piste), cintrés (une machine spéciale leur donne une courbure permettant de suivre les dévers du terrain) et soudés.

Les soudures des tubes sont systématiquement contrôlées. Les tronçons de tubes soudés sont enfouis à un minimum d'1m20 de profondeur (alors que la législation exige un minimum d'1m). Un grillage à Haute Résistance Mécanique est déposé à 40cm au-dessus du tube, ce qui empêcherait éventuellement une pelle

d'accéder au tube et de l'abimer. Le poste de sectionnement de Mouguerre est actuellement en construction. Ces postes sont placés tous les 10 à 20 km afin d'isoler un tronçon en cas de problème. Des événements sont mis en place afin de vider le gazoduc à la demande.

La commune, a la particularité d'accueillir un des deux parcs à tubes qui stocke l'ensemble des tubes nécessaires aux 96 km du chantier.

Les ruisseaux Uhaldeko Erreka, Etxetoa et l'Ardanavy ont été traversés en souille (la rivière est coupée, le lit est creusé et le tube enfoui avant que tout soit remis en



état) tandis que l'Urontoa et l'Egurralde ont été traversés en forage. La Route Départementale 1 a été traversée en forage.

Pour plus d'informations du chantier sur Mouguerre : <http://www.artere-adour-tigf.fr/mouguerre/>



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité, la commune de Mouguerre s'engage progressivement dans une démarche différenciée des espaces publics. La gestion écologique des espaces verts nécessitera l'implication et la compréhension de tous.

Le terme de gestion différenciée revêt toute son importance dans la conduite à tenir pour l'entretien et la création d'espaces verts. Un diagnostic complet a déjà été réalisé afin de recenser les différents espaces publics, les modes de gestion actuels et une cartographie permet de réunir l'ensemble de ces informations ; les différentes zones sont classées suivant leur importance et une série d'actions sont mises en place afin de déterminer la conduite à tenir sur chaque secteur.

Afin de répondre à nos objectifs, plusieurs actions sont ou seront mises en œuvre :

- Diminuer les fréquences de tonte sur certains secteurs afin de conserver des habitats potentiels favorisant le développement de la faune et la flore ainsi que les évolutions spontanées des milieux.
- Faire le choix de plantes vivaces dans les massifs afin de réduire l'arrosage et favoriser les économies d'eau.
- Recourir à des paillages organiques dans les massifs.
- Tolérer la présence de flore sauvage dans les espaces publics.

La commune doit de plus prendre en compte les nouveaux textes législatifs, notamment la loi du 06 février 2014 qui interdit aux personnes publiques (Etat, régions, départements, communes) d'utiliser des produits phytosanitaires (désherbants, engrais, etc.) pour l'entretien des espaces verts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Par cette démarche nouvelle, la commune de Mouguerre continuera à faire honneur à son label "Villes et villages fleuris", en conciliant respect de l'environnement, maintien d'un cadre de vie agréable et maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.



L'ENTRETIEN DES SENTIERS PAR LA MIFEN



La MIFEN entretient régulièrement, pour le compte de la commune de Mouguerre, les chemins de randonnée et/ou équestre. La liste des chemins concernés sur notre commune est la suivante :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| ■ Chemin d'Harguina | ■ Chalet Espérance |
| ■ Chemin de Belzanea | ■ Chemin de Joantoteguy |
| ■ Chemin Casenave | ■ Chemin Harguindeguy |
| ■ Moulin d'Arriague | ■ Parcours d'Elmizaberri |
| ■ Liaison quartier d'Agueria | ■ Chemin de Kurrutzebeheria |
| ■ Parcours croix de Mouguerre | ■ Chemin de Puttildeya |
| ■ Chemin Uhaldebehere | ■ Balade d'Arhague |
| ■ Chemin de Galharret 1 & 2 | ■ Chemin du Hameau de Mouguerre |
| ■ Chemin Osteberia | |
| ■ Chemin de Beherecotch | |
| ■ Chemin de menduibil | |

LES TRAVAUX

EJS



Agrandissement du bureau de la directrice de l'école d'Elizabéri



Fin des travaux du bureau de direction d'Elizabéri



Reprise de l'enrobé à l'école du Bourg



Création d'un auvent au Centre de Loisirs



Fin des travaux d'aménagement de l'aire de jeux d'Aguerria

TRAVAUX À L'AGORESPACE REPLACEMENT DU GAZON SYNTHÉTIQUE



Dépose de l'ancien stabilisé



Pose du nouveau terrain



Sablage du terrain

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA CAF

Début février, les divers acteurs de l'action à l'enfance et à la jeunesse se sont retrouvés en mairie de Mouguerre, à l'occasion de la signature du partenariat entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Un contrat signé pour quatre années.



Le président de la CAF du Pays Basque et du Seignanx, Francis Jayle, a rappelé que ce contrat Enfance-Jeunesse, destiné aux 3-17 ans, englobe ce qui relève de l'accueil extrascolaire (centre de loisirs, local jeunes...) et du périscolaire, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. À l'année, la CAF participe ainsi à hauteur de plus de 165 000 euros. Roland Hirigoyen, maire de la commune, a lui aussi insisté sur le soutien crucial de la CAF dans le financement de la réforme des rythmes

scolaires, comme dans la politique plus générale à l'égard des jeunes Mouguertars. L'adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires, Fabienne Hirigoyen, a également salué ce "partenariat solide [et ce] un véritable travail de proximité", notamment porté par Geneviève Prudet, conseillère technique, présente lors de cette signature. Enfin, Frédéric Lucbernet, directeur des services Enfance Jeunesse et sports de la commune, a lui aussi rappelé ce "besoin

impérieux des financements [...] pour mener des actions éducatives dotées de sens, à l'égard des familles". Ainsi, à Mouguerre, ce sont près de 60 % des enfants scolarisés sur la commune qui participent aux temps d'activités périscolaires (TAP), gratuits, et menés par des animateurs diplômés.



ATTENTION ! à partir de la rentrée 2015, Mouguerre passe en Zone A

CALENDRIER SCOLAIRE 2015 2016

zone A	zone B	zone C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

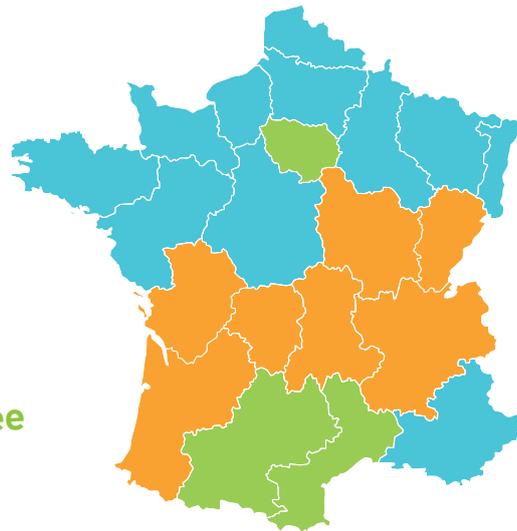
SEPT. 2015	OCT. 2015	NOV. 2015	DÉC. 2015	JANV. 2016	FÉV. 2016	MARS 2016	AVR. 2016	MAI 2016	JUIN 2016	JUIL. 2016	AOÛT 2016
M 1 RENTRÉE	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14
M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30		M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
S 31			J 31	D 31		J 31		M 31		D 31	M 31

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016

Pour en savoir plus : education.gouv.fr/calendrier-scolaire

facebook.com/EducationFrance
twitter.com/EducationFrance



Malgré ce changement, la rentrée des élèves est toujours prévue pour le mardi 1^{er} septembre.

SORTIE SKI EN FAMILLE



La traditionnelle sortie famille en direction des sommets enneigés remporte toujours un franc succès auprès des Mouguertars.

Ils n'étaient pas moins d'une cinquantaine à avoir répondu à l'invitation lancée par M le Maire pour prendre le bus en direction de Gourette.

Une journée sous le signe des sports d'hiver : ski alpin, balades en raquette, marche et découverte en station ou bien encore les joies des glissades en luge... Petits et grands, tous ont passé d'agréables moments sous un soleil radieux.

La peau rougie par cette belle escapade printanière ensoleillée et des souvenirs plein la tête, les Mouguertars sont rentrés en fin de soirée à Mouguerre.

Compte tenu de l'engouement pour ces sorties familles, Fabienne Hirigoyen, Adjointe au Maire déléguée à l'EJS a organisé une journée conviviale en famille qui s'est déroulée le dimanche 5 juillet au parc walibi !



Une belle journée pour débuter la saison estivale en famille !

Le rendez-vous été fixé à 7h30 devant le complexe Haitz-Ondoan pour pas moins de 120 Mouguertars qui ont répondu à l'invitation lancée par M. le Maire et la Commission EJS pour la sortie famille à Walibi Aquitaine.

Deux bus mis à disposition par la commune pour les familles, ont transporté petits et grands vers le célèbre parc d'attraction Lot et Garonnais pour leur plus grand plaisir.

Cette destination connaît toujours un franc succès et les nouvelles attractions n'ont pas échappé aux Mouguertars qui en ont pleinement profité sous un soleil estival

fort agréable. Le drakkar, la Tam-Tam River, les grands huit ou bien encore le fameux crasy train n'ont plus de secret pour les familles. Petits et grands se sont retrouvés pour un pique-nique champêtre très convivial et après quelques tours de manèges supplémentaires, ce fut le moment de revenir sur Mouguerre.

Une belle journée pour débuter la saison estivale.



Chasse à l'oeuf et omelette Pascale



De nombreux enfants avaient répondu présents à l'invitation lancée par la Commission Enfance, Jeunesse et Sports pour la traditionnelle chasse à l'oeuf du dimanche 5 avril.

Une équipe de poussins, lapins et autres coqs ont encadré les enfants pour une récolte de chocolat qui fut fructueuse. Les sourires affichés sur les visages des jeunes Mouguertars

en disaient long sur leur satisfaction. Puis petits et grands ont dégusté l'omelette pascale concoctée par notre chef cuisinier Yves assisté par ses équipes et les conseillers municipaux. Cette matinée conviviale et ensoleillée qui regroupe différentes générations connaît toujours un franc succès.



CIRCUIT COURT ET PRODUITS BIO

Réveiller les papilles des enfants et faire montre de pratiques commerciales durables, tournées vers le local et la qualité, c'était là quelques-uns des engagements pris par les élus auprès des jeunes usagers des cantines de Mouguerre, et de leurs parents.

Des promesses aux réalisations, les produits locaux sont désormais de plus en plus fréquents dans les assiettes des enfants.

"Dès à présent, les produits locaux et bio seront légion dans les menus de cantine", précise le responsable de la restauration municipale Yves Jammaerts. Produits laitiers ou viandes locales, mais aussi produits bio, des betteraves au fromage, investiront en effet fréquemment les assiettes des enfants. Ainsi est né le dorénavant très célèbre "Mouguerre Burger" qui fait l'unanimité auprès des enfants. D'ailleurs, pour en informer les

parents, des logos préciseront l'origine locale ou bio des produits, sur les plaquettes des menus (1).

Fabienne Hirigoyen, Adjointe aux Affaires scolaires précise également que les petits écoliers Mouguertars se délecteront désormais de poissons frais issus de la pêche locale, par le biais de Julia Marbi, mareyeuse à la criée de Saint-Jean-de-Luz, et épouse de pêcheur.

à la cantine



(1) les menus sont téléchargeables sur www.mouguerrejeunesse.fr



LE LOCAL JEUNES

L'espace jeunes de la commune de Mouguerre est un lieu séparé en 2 entités : le Local Jeunes qui accueille les 12-17 ans et propose d'organiser avec eux des animations, sorties et séjours et le Point Information Jeunesse qui accueille les 15-26 ans et diffuse des informations sur la vie pratique des jeunes (orientation, santé, logement, mobilité...).

Ce dernier met à leur disposition de la documentation, du matériel informatique pour des projets personnels (CV, lettres de motivation, travaux d'étude...) et propose divers services (temps d'aide aux devoirs, fichier baby-sitting...).

Le Local Jeunes, situé à l'ancienne école contre la salle des associations au 314 route du Bourg de Mouguerre, est une structure qui accueille les ados de la commune sur leur temps libre en leur proposant des animations diverses et variées. Cet espace propose des plannings d'animation sur les périodes scolaires et de vacances. Dans une démarche pédagogique afin de les aider à se socialiser, se responsabiliser en développant un esprit critique qui leur permettra de mieux s'accomplir plus tard en tant qu'adulte dans notre société. Les jeunes sont encouragés à prendre une part active dans la vie de ce lieu en construisant des projets ensemble, accompagnés des animateurs de la structure, notamment dans la construction des séjours estivaux (ex : séjour d'une semaine à Madrid ou en Sierra de Guara pour découvrir le canyoning).

Quant au Point Information Jeunesse qui bénéficie d'un label délivré par le ministère de la Cohésion Sociale, il s'agit d'un endroit ressource pour répondre aux questions des 15-26 ans sur l'enseignement, l'emploi, les métiers, la formation, la vie pratique, l'étranger, les vacances et la culture, le sport, les loisirs, la santé... Un animateur vous accueille, répond à vos questions, accompagne vos projets en proposant des animations, des rencontres, des journées thématiques, des expositions ou des conférences. De plus, du matériel informatique est à disposition afin de permettre à chacun de pouvoir utiliser des logiciels de traitement de texte pour imprimer différents documents, de faire des recherches sur Internet, de répondre à des annonces d'emploi...



A partir de la rentrée de septembre 2015, les horaires évoluent...

En période de vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi :

- Lundi : 14h-20h
- Mardi : 14h-20h
- Mercredi : 14h-22h
- Jeudi : 14h-20h
- Vendredi : 14h-22h

Et hors vacances scolaires, du mardi au samedi :

- Mardi : 16h-19h
- Mercredi : 14h-18h
- Jeudi : 16h-19h
- Vendredi : 16h-22h
- Samedi : 10h-12h et 14h-18h



Au revoir Madame Dordeins !

Les grandes vacances arrivent et elles seront particulièrement longues pour Françoise Dordeins, dont l'heure de la retraite vient de sonner.

Jeudi 2 juillet, en présence de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, de Roland et Fabienne Hirigoyen, Maire et Adjointe aux affaires scolaires, de la Directrice Laurence Couture, des enseignants et représentants des parents de l'école du Bourg, l'enseignante a reçu plusieurs présents à l'occasion de son

départ à la retraite. Le maire a retracé le parcours de cette professeure des écoles en poste au Bourg depuis vingt-deux ans. "Discrétion, rigueur dans le travail, et un profond amour du métier" ont été de chaque instant. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

le **CARNAVAL**

en images

A Elizaberri



Au Centre de loisirs



Le Comité des Fêtes

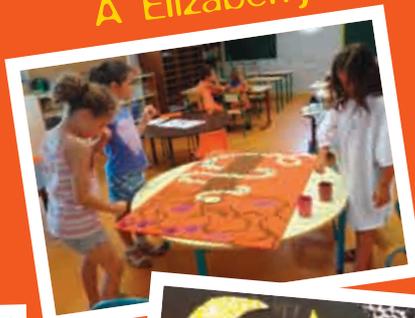


LES ÉCOLES EN FÊTE !

A l'école du Port



A Elizaberry



Préparation des fresques et peintures à Elizaberry



A l'école du Port

LES BUFFETS DE FIN D'ANNÉE

Au Bourg



FESTIVAL DU FILM DE L'ÉDUCATION

Comme l'an passé, la commune de Mouguerre accueillera le festival du film de l'éducation organisé par les Centres d'Entraînement aux Méthodes Educatives Actives (CEMEA) dans le courant du mois de novembre.

Il s'agit d'une sélection de courts métrages réalisés par de jeunes réalisateurs âgés de 14 à 18 ans sur des thématiques qui les touchent tout particulièrement. Le festival du film de l'éducation met l'accent sur la réflexion autour des pratiques éducatives par le biais de projections, de débats et de rencontres...

Les équipes d'animations des services EJS profiteront de cette opportunité pour proposer dans le cadre des Temps d'Accueils Périscolaires et des activités du Centre de Loisirs du premier trimestre de la rentrée 2015/2016, des activités en lien avec la prise de vue et le cinéma.

Une communication spécifique à cet événement sera diffusée dans le courant du mois de septembre.

Noces de Diamant M. et Mme Vaquero

Originaire d'Hendaye, Michel a vécu dans le Gers puis à Paris. A son retour de l'armée, il s'installe à Bayonne où il rencontre Madeleine, originaire d'Urcoit, en mars 1952 aux Fêtes de Saint-Léon.

Ils se marient le 9 juillet 1955 à Mouguerre et ont eu 4 enfants, 3 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Après une longue vie de travail, ils prennent une retraite bien méritée mais non moins active. Ils aiment voyager et danser avec leurs amis et bien sûr profiter de leur famille.

Pour leur 60 ans de mariage, nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



1^{ÈRE} ÉDITION DU REPAS DES FESTAYRES à Mouguerre...

Ils étaient 120 à répondre à l'invitation de Fabienne Hirigoyen, Vice Présidente du CCAS et de Monsieur le Maire, le samedi 13 juin à la salle d'Ibusty dans le cadre des fêtes du Bourg.

Les seniors, habillés pour l'occasion en blanc et vert, se sont déplacés vers le quartier du port pour cette première édition du "repas des Festayres" organisée en partenariat avec le comité des fêtes du Bourg. Un accueil apéritif-mutxiko proposé par l'amicale laïque a ouvert les festivités. Puis les Festayres se sont régalés autour d'un savoureux repas concocté par Yves Jammaerts et son équipe et servi par les membres du CCAS. Ils ont ensuite pu digérer en déployant leur énergie sur la piste de danse et en chantant les refrains préparés sur des livrets de chant pour l'occasion.

Une ambiance festive et conviviale pour une première très réussie grâce à un public très actif.

C'est sûr on peut déjà le dire :
"A L'ANNÉE PROCHAINE !!!"



Soirée cabaret édition 2015 !

C'est autour d'un fondant au chocolat et d'une boisson, dans une ambiance feutrée, que les spectateurs ont pu découvrir le nouveau spectacle de la troupe de Mikel Angel's.

Une demande spéciale de tubes disco et de cabaret avait été faite et Mikel, dont l'association est à Mouguerre, a largement honoré la demande. Des créatures magnifiques, danseurs, chanteurs ont ravi les Mouguertars durant 1h30.

Un spectacle haut en couleur et d'une grande qualité professionnelle qui laisse présager un long avenir à cette troupe. A Mouguerre ce fut un spectacle à guichet fermé.

SIGNATURE DE LA MUTUELLE

Dès le 1^{er} janvier 2016, toutes les entreprises devront proposer une mutuelle à leurs employés.

Pourtant, la précarité demeure encore le lot d'une part importante des populations : retraités, demandeurs d'emploi, jeunes se voient parfois confrontés à des obstacles financiers pour bénéficier d'une mutuelle. Aussi, engagée dans ce combat d'un accès pour tous à la santé, la commune de Mouguerre a décidé d'instaurer une mutuelle santé communale, afin de répondre aux attentes d'un nombre grandissant de ses concitoyens.

Après diverses études prospectives, et ce, à l'instar de Bayonne ou d'Anglet, le dispositif "Ma Commune Ma santé", porté par Actiom, a été choisi. Association loi 1901 à but non lucratif, celle-ci propose des "actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat", comme l'indique son sigle.

Fabiene Hirigoyen, adjointe aux affaires sociales, entend "proposer un service pour tous, sans limite d'âge, ni condition d'entrée".

Le partenariat avec Actiom revêt d'ailleurs des finalités multiples comme le souligne M. le Maire : "Il s'agit d'abord d'informer les Mouguertars et de leur permettre d'établir des comparatifs avec leur propre mutuelle, mais aussi de favoriser l'accès à une mutuelle de qualité à des prix attractifs".

Cette mutuelle santé est instituée sans participation financière de la commune et ne concerne que les Mouguertars.

Alexandre Léon, porteur du dispositif "Ma commune ma santé" sur Mouguerre, entend également accompagner les citoyens dans la compréhension des



mutuelles : "Celles-ci sont souvent présentées de façon très complexe, sinon obscure, si bien que nombre d'usagers en ignorent les subtilités et les services, telles que l'aide à la complémentaire santé et l'aide financière de l'État pour acquérir une mutuelle".

Depuis le 4 mai, Alexandre Léon tient des permanences en mairie les premier et troisième lundis de chaque mois. Les rendez-vous sont pris auprès de l'accueil de la mairie de Mouguerre.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?**



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre >38°C



Vertiges/ Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15**

BON À SAVOIR

A partir de 60 ans ou en situation de handicap je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, **quels sont les bons gestes ?**



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et prends des nouvelles de mes proches

BON À SAVOIR

Je suis particulièrement concerné **si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.** Si **je prends des médicaments** : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Le repas de nos aînés

PLUS DE 220 MOUGUERTARS ONT RÉPONDU PRÉSENTS, LE 25 JANVIER, À L'INVITATION DE LA MUNICIPALITÉ, À L'OCCASION DU REPAS DES AÎNÉS, SERVI AU FOYER D'IBUSTY.

Avant d'entamer les réjouissances, le maire, entouré de l'ensemble des élus et de leurs conjoints, a tenu à rappeler son plaisir de constater, une fois encore, le succès de ce genre de manifestation.

"Rires, bonne humeur et joie de vivre" allaient être de la partie, malgré l'absence de Mougouertars dans l'incapacité de se déplacer. Roland Hirigoyen a aussi tenu à saluer chaleureusement les "jeunes aînés", dont c'était parfois le premier repas de ce genre.

Roland Hirigoyen a souligné l'importance des seniors dans l'animation de Mougouerre, dans la consolidation de la "relation intergénérationnelle", vitale au sein de toutes les sociétés.

Égrenant les multiples chevilles ouvrières liées à l'organisation de ce repas des aînés,



l'équipe municipale affairée au service, le cuisinier Yves Jammaerts, les employés communaux, ou l'accordéoniste, Thierry Etchegaray, le maire a également souligné l'action de l'adjointe aux affaires sociales, Fabienne Hirigoyen, pour l'organisation générale de la manifestation.



RETOUR DU SALON DE L'AGRICULTURE...

Suite à une proposition de la municipalité, 35 Mougouertars ont rejoint en bus "confort-class", la capitale et plus précisément le salon de l'agriculture.

Riche de bêtes magnifiques et de stands divers et variés le tout complété par des restaurants gastronomiques en tout genre, le salon fut un rendez-vous fort apprécié. Les basques ont pu flâner à leur guise durant deux jours dans cet espace gigantesque.

En complément, la visite guidée de Paris le jour et Paris by night a pu ravir les participants.

C'est dans une ambiance festive que ces belles journées se sont déroulées et de surcroît par un temps ensoleillé.

Transports 64 :

modification des horaires

Retrouvez tous les nouveaux horaires de vos lignes de bus sur notre site mougouerre.fr, rubrique :

- vie pratique
- les transports
- bus



Atelier pâtisserie

A l'initiative de Fabienne Hirigoyen, Vice Présidente du CCAS, un premier atelier pâtisserie s'est déroulé lundi 9 mars au stade IBUSTY grâce au dynamisme et au bénévolat de M^{me} Talou.

C'est dans une ambiance conviviale que

M. le Maire et Yves Jammaerts ont accueilli les participants autour d'un café.

Plusieurs séances sont donc programmées.



Séjour sur la côte Varoise

Durant le mois de mai avant l'afflux touristique, les rivages méditerranéens ont accueilli les aînés de la Commune. Ainsi, 55 Mouguerstars ont participé au périple de cinq jours, du 17 au 22 mai, sur la Côte d'Azur, organisé par la municipalité.

C'est avec beaucoup de plaisir que Fabiene et Monique ont accompagné les Mouguerstars sur la Côte Varoise. Logés à Carqueiranne, près d'Hyères, les aînés ont sillonné la région, entre côte et arrière-pays provençal. Sanary, Bandol, le Lavandou ou Bormes-les-Mimosas ont dévoilé quelques-uns de leurs plus beaux atours. Le soleil au quotidien, un village vacances animé tous les soirs, des buffets et des grillades à volonté, le tout assaisonné d'excursions très intéressantes... sans oublier la dégustation d'une authentique tropezienne. Il n'en fallait pas plus pour ravir nos aînés qui ont passé de belles vacances dans une ambiance amicale et FESTIVE accompagnée de chants !! Que de beaux souvenirs dans nos bagages... La ville de Toulon a également été parcourue, à commencer par sa fameuse rade, que les Mouguerstars ont visitée en bateau. Au programme également, les gorges du Verdon, plus au nord, tandis que revenus sur la côte, les seniors se sont réjouis d'une petite croisière au cœur du parc national de Pors-Cros Porquerolles, parsemé d'îles aux plages de sable fin. Riches de souvenirs de paysages et autres senteurs provençales, les aînés ont évité, avec bonheur, les foules estivales et le soleil de plomb, tous deux imminents.

On en redemande !!! Le prochain voyage pour la Bretagne et la Normandie compte déjà 2 bus....



Puy du Fou : une sortie grandiose !

44 Mouguertars s'étaient levés très tôt pour prendre place dans un bus le vendredi 3 juillet, direction le Puy du Fou.

A l'arrivée, chacun a pu assister à des spectacles grandioses tels que "le bal des oiseaux fantômes", numéro de fauconnerie, mais aussi des shows de chevaliers tels que "le secret de la lance" ou "les chevaliers de la table ronde", sans oublier "les vikings" et "le signe du triomphe" dans de superbes arènes où se mêlent les combats de chars et de gladiateurs. Après un dîner spectacle opposant la France à l'Angleterre, tous se sont retrouvés à la Cinéscénie où pendant plus de 2 heures, les Mouguertars ont en pris plein les yeux : 3500 figurants en costumes d'époque, feux d'artifice, son et lumière... Le lendemain, ils ont pu à

nouveau parcourir le parc pour faire ou refaire les nombreuses attractions offertes. Puis ce fut l'heure du retour vers Mouguerre avec des images plein la tête.



Soirée festive

Vendredi 17 juillet, la soirée festive proposée par la municipalité a connu un franc succès !

Plus de 120 Mouguertars sont venus partager un moment convivial à la salle Haitz Ondoan, autour d'une poêlée de coquillage façon Amatxi, servie par l'équipe municipale, et au son de l'orchestre Xirrixka.



Adjoints et conseillers municipaux aidés de leurs conjoints



Plus de 120 personnes se sont retrouvées à Haitz-Ondoan

Culture

UN CONCERT À HAITZ-ONDOAN

Invités par la Commission Culture de la Commune, Alegera, chœur d'hommes angloy, et l'Estudiantina, formation d'une vingtaine de mandolines et autres instruments à cordes pincées, ont offert un véritable voyage en musique le samedi 16 mai à la salle Haitz-Ondoan. Chants basques, mais également musiques d'Amérique du Sud ou de Grèce ont enchanté une centaine de mélomanes.





LES VŒUX DE LA FNACA LE 24 JANVIER 2015

La traditionnelle cérémonie des vœux de la FNACA a débuté par l'AGUR JAUNAK en présence des représentants des associations voisines, du Président de la FNACA de Mouguerre Pierre Caldichoury, du Président départemental de la FNACA Robert Graca, du Conseiller Départemental Alain Iriart, du Maire Roland Hlirigoyen et des élus du Conseil Municipal. Chacun à leur tour ont présenté les vœux à l'assemblée.

Le Maire, Roland Hlirigoyen a terminé par cette allocution : *"aujourd'hui vous êtes la seule association des anciens combattants sur Mouguerre, je souhaite que vous continuiez à représenter notre commune comme par le passé. Je remercie Pierre Caldichoury son président d'œuvrer encore pour faire fonctionner la FNACA à Mouguerre. Vous êtes très nombreux ce soir, cela montre votre dynamisme, votre volonté de vous rencontrer. Merci pour votre présence dans la vie de la commune, merci pour l'organisation des thés dansants. Mais surtout merci de penser à la suite pour que la FNACA de Mouguerre continue à exister et à témoigner pour nos jeunes générations Pour terminer, je tiens à vous présenter en mon nom personnel et au nom du conseil municipal une très bonne année 2015. URTE BERRI ON DENERI"*

CÉRÉMONIES DU 19 MARS ET DU 8 MAI



Cérémonie du 19 mars 1962



Cérémonie du 8 mai 1945

CHAMPIONNAT DE FRANCE FRONTENIS JEUNES



Le week-end des 11 et 12 avril se sont tenues à Mouguerre les finales du championnat de France de frontenis. Pilota Hutxa remporte trois des huit finales, face à des joueurs venus de tout le grand Sud-Ouest.

Ce championnat débuté au mois d'octobre dernier demande énormément de régularité dans les performances pour tous les joueurs.

En effet, chaque joueur doit évoluer en individuel et par équipes à trois tournois disputés au Pays Basque, en Béarn et en Midi Pyrénées afin d'y gagner des points comptant pour un classement général dans chacune des catégories. A l'issue de ces tournois, seuls les huit meilleurs de chaque catégorie sont invités à participer aux phases finales des championnats de France organisées cette année par le club de Pilota Hutxa.

Le samedi est réservé aux quart et demi-finales du tête à tête et du championnat par équipe. Des jeunes joueurs venant de tout le grand sud ouest (Brive, Toulouse, Ger, Lasseube, Biarritz...) se sont donc affrontés pour obtenir leurs tickets pour les finales du dimanche.

Le club de Pilota Hutxa a réussi la belle performance d'être représenté dans quatre des huit finales de la journée. Par la suite, seul le titre de la catégorie minime filles échappe au club ; Morgane Galin et Elise Jeleznoff s'inclinant face à une brillante équipe de Portet sur Garonne.

Dans la catégorie benjamins, très belle satisfaction pour la paire Paul Lauilhé et Damien Faut qui est sacrée championne de France aux dépens d'une équipe de Ger très courageuse.

Autres satisfactions dans la catégorie minime, où la finale a opposé deux joueurs du club. Paul Bacardatz s'impose face à Tristan Peres au bout d'une finale accrochée. L'après-midi, ces deux mêmes joueurs sont parvenus à enlever le titre par équipe au terme de la plus belle partie de l'après-midi face à une accrocheuse équipe de Lasseube.

Ces bons résultats sont bien évidemment une belle récompense pour le travail de ces jeunes joueurs tout au long de la saison ; saison pas encore terminée pour certains d'entre eux car le temps des championnats en place libre se profile, avec pourquoi pas d'autres beaux moments de pelote pour le club.

Ces résultats sont également une superbe reconnaissance pour le travail de Laurent Bacardatz, Philippe Peres et Eric Lauilhé, chevilles ouvrières du club qui entraînent ces jeunes plusieurs fois par semaine et qui les suivent durant tous leurs week-end de compétition de septembre à juillet ne comptant plus les heures passées au bord des canchas ni les kilomètres effectués.



l'assemblée générale Pilota Hutxa

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BETHI PICHKOR

M. le Maire et le bureau de Bethi Pichkor



Une centaine d'aînés de la commune s'est retrouvée jeudi 19 février à la salle Haitz-Ondoan, à l'occasion de l'assemblée générale de Bethi Pichkor, l'association des seniors de Mouguerre.

Mme la présidente Maité Etcheverry a insisté sur l'importance de ce temps fort que constitue l'assemblée générale, occasion, une fois encore, de se retrouver, et de faire le point sur le bilan et les perspectives. Elle a souligné les liens forts avec les clubs de seniors, les communes voisines à commencer par Villefranque et Lahonce.

S'il en était besoin, le maire a lui aussi souligné la bonne santé de l'association, assurant du maintien des soutiens financiers et techniques aux associations.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USM

En pleine trêve estivale, ce lundi 6 juillet, dirigeants et joueurs de l'USM Mouguerre, accompagnés de l'équipe municipale, et de Pierre Balirac, président du CCBL (Comité Côte basque Landes), se sont retrouvés à Ibusty, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Le président Philippe Larrue a esquissé les temps forts de l'année passée. La labellisation de l'école de rugby fut l'une des grandes réussites : elle récompense le travail de formation mené sous la houlette de Jean-Paul Pouy et Thierry Serres.

Le site Internet du club (1) a également vu le jour, porté par le travail et la réflexion de Roger Saint-Pierre. Il se veut une vitrine d'un club, mettant en lumière joueurs et partenaires, au-delà du volet purement sportif.

Autre initiative de l'année, la commission sportive, avec à sa tête Pantxo Haran et Franck Maro Ouret, a entamé une démarche féconde d'analyse du fonctionnement du club ; elle mène aussi un travail de fond, autour des recrutements.

Poursuivant son bilan, Philippe Larrue n'a pas occulté les difficultés sportives de la saison : dans cette poule de fédérale 3, "éclatée et lointaine", avec plus de 4000 km de déplacement, les résultats furent parfois décevants. Le président a assumé "le choix d'avoir sacrifié l'équipe Belascain" (moins

de 21 ans) pour alimenter les équipes première et réserve. Un recrutement prometteur pour la saison à venir devrait permettre d'éviter de tels écueils. Philippe Larrue a également souligné le parcours honorable des Balandrade, équipe à l'état d'esprit exemplaire, et des cadets, riches d'un jeu de mouvement particulièrement agréable à suivre. Hervé Laxague, président sortant, a apporté tout son soutien à son successeur, avec qui il a assumé la coprésidence cette année. Pierre Balirac a lui souligné la bonne santé du club, qui fonctionne en pleine autonomie, sans nécessité d'entente avec d'autres formations. Il a également assuré d'une "poule à derbys" pour l'année prochaine. Roland Hirigoyen, Maire a souligné le travail accompli par Hervé Laxague pendant ces cinq années à la tête de l'USM et le remercie vivement pour son investissement. Maintenant c'est à Philippe Larrue de prendre la responsabilité du club et il aura tout le soutien du Maire et du Conseil municipal pour l'aider à faire progresser notre cher club de l'USM.

RAPPEL DU RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL

Par arrêté préfectoral n°79-H-686 du 17 juillet 1979, le Règlement Sanitaire Départemental, pris en application des articles L1 et L2 du Code de la Santé Publique et de la Famille, est établi pour l'ensemble des communes des Pyrénées Atlantiques.

Le règlement sanitaire départemental constitue le texte de référence pour imposer des prescriptions en matière d'hygiène et de salubrité publique, notamment sur les questions relatives au bruit ou encore sur celles portant sur l'élimination des déchets.

TRAVAUX ET BRICOLAGE PAR DES PARTICULIERS (ART. 103-2)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut pas être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ELIMINATION DES DÉCHETS (ARTICLE 84)

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit (y compris les déchets verts).

Il est rappelé que deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire de la Communauté de Communes Nive-Adour.

- Déchèterie de Lahonce : ouverture les mardis, jeudis et samedis (9h-12h et 14h-18h).
- Déchèterie de Villefranque : ouverture les lundis et samedis (9h-12h et 14h-18h) et les mercredis et vendredis (14h-18h).



Naissance



- LOUIS Idoia le 18 janvier 2015
- LOPEZ Maëlle le 22 janvier 2015
- ANETAS Gabin le 23 janvier 2015
- VANNI Maxine, Yvonne le 28 janvier 2015
- BARRAUD Adam, Kyle le 5 février 2015
- SCRIBANS Oihan, Louis, Antonio le 9 février 2015
- CHOLLET Luka, Alain, Philippe le 17 février 2015
- LATRIE BOURGUIGNON Valentin le 6 mars 2015
- DRODE Zoé le 11 avril 2015
- ARRIJURIA Elaia le 20 avril 2015
- ETCHAVE Leire le 25 avril 2015
- IRACABAL Maïlen le 9 mai 2015
- HAROSTEGUY Jade le 22 mai 2015
- DUPRAT VUQUIN Romaric le 28 mai 2015
- CHATON ETCHEVERRY Bastien le 5 juin 2015
- FRISON Naia Luna le 10 juin 2015
- ABBADIE Romane Yara le 16 juin 2015
- VIGNES Oihan le 29 juin 2015

Mariage



- BÉA Marin et LANTÉ Laurence, Karine le 14 février 2015
- BIBARNAA Jean-François et GUEYE Astou le 7 mars 2015
- ERROTABEREA Alban, Laurent et LEMOINE Karine, Lucette le 6 juin 2015
- MARTINEZ Patrick et ETCHEVERRY Christelle, Patricia, Nicole le 6 juin 2015
- DARROUS Fabien, Jacques et SOUDAR Valérie Danièle le 20 juin 2015
- LABARRIÈRE Julien et Anne, BRAZILLES Dolores le 27 juin 2015

Décès



- DE LA ROSA Y SEVILLANO RODRIGUEZ y MENDEZ Maria-Transito le 2 février 2015
- LEGUÉ ETIENNE Anne, Marie, Georgette le 11 février 2015
- POLITICO Salvador le 26 février 2015
- DOMERGUE Anne-Marie, Jeanne le 2 mars 2015
- IRUITE Joëlle, Marie, Renée le 8 avril 2015
- LABAT Emile, Jean, François le 16 mai 2015
- COURET François, Joseph, André le 10 mai 2015
- BEHOTEGUY Jean-Claude le 28 mai 2015
- CURUTCHET AGUERRE Marie-Henriette le 9 juin 2015
- MONOT Bernard, Marcel, Louis le 1^{er} juillet 2015
- LEVÉCOT Jean-Paul, Robert le 2 juillet 2015
- LAFFITTE Jean, Louis le 3 juillet 2015